

Le 10 Septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Appel à la vigilance suite au signalement de plusieurs cas de leptospirose sur le secteur d'Auzat

Suite au signalement de plusieurs cas de leptospirose concernant des personnes ayant pratiqué des activités de canyoning sur le cours d'eau de l'Argensou au niveau d'Auzat et Vicdessos en Ariège, l'ARS appelle les personnes pouvant avoir pratiqué une activité à risque (canyoning, baignades dans la rivière, pêche...) dans ce secteur à consulter rapidement leur médecin en cas de symptôme.

Qu'est-ce que la Leptospirose ?

La leptospirose est une maladie bactérienne. Ses principaux réservoirs sont les rongeurs, en particulier les rats, qui excrètent la bactérie dans leur urine. Elle se transmet à l'homme par contact de la peau lésée ou d'une muqueuse avec de l'urine d'animaux porteurs de l'infection ou de l'eau douce polluée par cette urine.

Quels sont les symptômes ?

La maladie, après une phase d'incubation d'une dizaine de jours en moyenne (5 à 20 j), est d'apparition brutale. Le diagnostic peut être difficile en raison de la grande variété des signes que l'on peut observer : une fièvre élevée s'installant en quelques heures, accompagnée de maux de tête, parfois de conjonctivite, d'éruption cutanée et souvent de troubles digestifs. En l'absence de pathologie sous-jacente et si le traitement antibiotique est débuté précocement, l'évolution est le plus souvent favorable et sans séquelles.

Consultez rapidement en cas de symptôme

Les personnes présentant des symptômes compatibles avec la leptospirose s'ils ont été en contact avec de l'eau douce (lac, rivière, puits, fossé, lavoir...) dans les 3 semaines précédant le début des signes, notamment lors de leurs activités de loisirs sur ce site (canyoning, baignade, pêche, canoë-kayak...), sont invitées à consulter rapidement leur médecin traitant en précisant le contexte à risque. Dans ce cas, la prescription d'un traitement antibiotique ciblé et la confirmation biologique de l'infection seront nécessaires.

A ce jour, une dizaine de cas confirmés ou probables ont été signalés à l'ARS. Les professionnels de santé du secteur ont été sensibilisés et le site fermé dès la confirmation du premier cas.

Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/article/leptospirose>